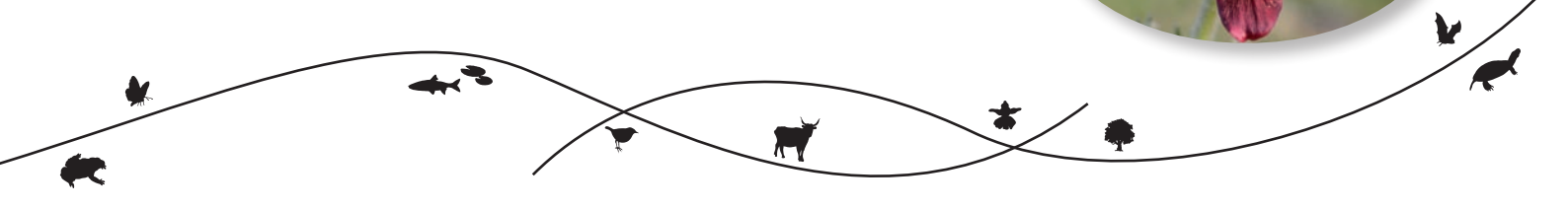


Costière du Bois de Laie



Programme 2011-2020 en faveur de la biodiversité



Un programme de gestion pour préserver la biodiversité



La biodiversité *constitue une ressource fondamentale pour la collectivité. Elle trouve sa place dans notre quotidien à travers l'alimentation, la santé... Elle a toujours été une source de création artistique, de développement du tourisme... Sa préservation est une préoccupation commune à tous.*

Les conservatoires d'espaces naturels *sont des partenaires techniques créés pour aider les collectivités et les usagers à préserver ce patrimoine. Leur statut associatif et leur neutralité leur donnent la possibilité de travailler avec les hommes et les femmes qui sont des acteurs des espaces naturels et de les associer à cette démarche au travers des comités de pilotage. Pour un conservatoire, la biodiversité constitue une ressource précieuse pour le territoire, un élément d'accession à un développement durable.*

Le plan de gestion *qui est synthétisé dans ce document est issu de l'analyse scientifique produite par le Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels (CREN). Il détaille les objectifs et les actions proposées. Il devient la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre les interventions réalisées.*

La gestion d'un site *est une somme d'opérations ou un choix de ne pas intervenir qui est fait en faveur du patrimoine naturel : débroussaillage, entretien par la fauche, pâturage, mise en place de panneaux d'information si nécessaire, surveillance scientifique des espèces en danger... Elle ne remet généralement pas en cause les usages habituels sur le site et cherche, au contraire, à s'harmoniser avec ceux-ci.*

Intervenir en partenariat sur la Costière du Bois de Laie



Le site est localisé au sud-ouest du département de l'Ain, sur la commune de Neyron.

Origine du projet

Située en bordure immédiate de l'agglomération lyonnaise, la Costière du Bois de Laie fait partie intégrante de la Côtierre de Dombes.

Une pente très forte, un microclimat chaud et sec et un sous-sol très filtrant caractérisent cette Costière sur laquelle s'est installée une végétation particulière, d'influence méditerranéenne : des **pelouses calcaires sèches**. Disposées en clairières au sein d'un boisement de chênes, les pelouses sèches de la Costière du Bois de Laie constituent, aux abords de Lyon, l'une des dernières zones naturelles de la Côtierre de Dombes.

Le site de la Costière du Bois de Laie est géré en faveur de la biodiversité depuis 2001, à l'initiative de l'association locale Côtierre Prim'Vert et en partenariat avec la Commune de Neyron. Dans le cadre d'un premier plan de gestion, des actions de gestion ont été entreprises depuis 2003, avec le soutien financier de la Région Rhône-Alpes et du Conseil général de l'Ain.

Ce document propose un second programme d'actions en faveur de la biodiversité pour la période 2011-2020.

Les pelouses sèches, de fragiles milieux naturels

À l'échelle nationale, certains scientifiques estiment que 50 à 75 % des pelouses sèches auraient disparu depuis le début du XX^e siècle, victimes d'atteintes directes par les activités humaines (aménagement, urbanisation, etc.) ou par abandon des activités agro-pastorales traditionnelles qui les ont façonnées.



Vue de la Costière du Bois de Laie depuis le Grand Parc Miribel-Jonage en 2010. On distingue des pelouses morcelées, entourées de boisements.

Le rôle du comité de pilotage

Le comité de pilotage est un lieu d'échanges où chacun participe à la construction du projet dans un objectif de préservation du patrimoine naturel. A partir des éléments scientifiques et techniques que présente le conservatoire, le comité de pilotage apporte les adaptations qu'il juge nécessaires. Le CREN est chargé d'animer cette réflexion collective puis il propose les actions de gestion, les met en oeuvre et contrôle leur efficacité.



Carte postale de 1910. Vue sur la Costière du Bois de Laie (en haut à gauche) depuis les îles du Rhône. Un bac à traîlle figure au premier plan.

De la vigne, des chèvres et un tramway !

Avant 1900, le microclimat de la Côtère de Dombes avait permis le développement de la viticulture. Les taillis assuraient l'approvisionnement en bois de chauffage et en piquets de vigne. Puis, entre 1940 et 1945, l'usage des coteaux est devenu pastoral. Il semble que des chèvres pâturaient la partie haute de la Costière du Bois de Laie.

Avant la deuxième guerre mondiale, un tramway passait sous la Costière. Souvent, le coteau s'embrasait à cause des mégots jetés par les passagers ! Le feu se propageait parfois jusqu'au fort de Sermenaz. Le coteau a ainsi brûlé tous les étés jusqu'au démantèlement du tramway. Ces incendies réguliers ont eu un effet important sur la végétation. Ils ont permis le maintien, l'extension ou la création de certaines pelouses. En effet, la carte de 1945 montre que les milieux ouverts, sans boisement, prédominaient alors.

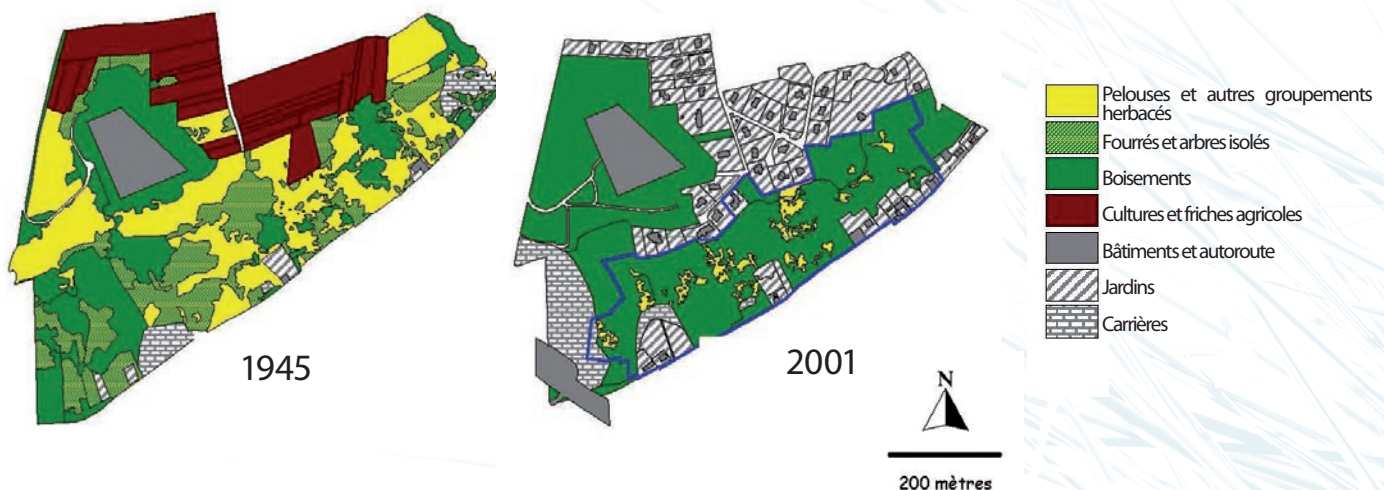
Des joyaux botaniques reconnus de longue date

La Costière du Bois de Laie a été un lieu d'herborisation familial des sociétés savantes lyonnaises de la fin du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle. Preuve que le caractère remarquable de la flore de la Costière était déjà reconnu. Ces archives nous permettent également d'avoir une idée de la végétation présente à cette époque sur les parcelles non cultivées.

Des milieux naturels progressivement abandonnés ou urbanisés

Après guerre, les activités agricoles traditionnelles ont disparu, en même temps que la commune de Neyron perdait son caractère rural. L'urbanisation et les aménagements ont été le principal facteur de régression des zones naturelles sur la Côtère de Dombes. Sur le secteur du Bois de Laie, ce phénomène s'est particulièrement accéléré ces trente dernières années, avec la construction de lotissements sur le bord du plateau de Sermenaz.

Comme le montrent les cartes, la surface des pelouses s'est considérablement réduite : en 55 ans, elle a diminué de 90 %. Là où la pente a empêché l'implantation de bâtiments, une évolution naturelle plus diffuse, plus lente a fait régresser les pelouses : l'embroussaillage, puis le boisement.



PATRIMOINE NATUREL

Une nature exceptionnelle

On dirait le sud

Que l'on ne s'y trompe pas, nous sommes bien à Neyron dans le département de l'Ain... Pourtant, sur ce coteau exposé au sud, chaud et sec à la belle saison, poussent des plantes méditerranéennes !

Une couche de poils pour limiter l'évaporation, de fines feuilles recouvertes d'une membrane protectrice contre les ultraviolets : ici, les végétaux ont dû développer des stratégies pour résister à la chaleur et à la sécheresse.



Le liseron des monts Cantabriques.

Parmi les curiosités botaniques du site, figure l'emblématique ciste à feuilles de sauge, une méridionale qui a trouvé refuge sur la Costière, sa localité la plus au nord connue en France. Quant au thym serpolet et aux autres plantes aromatiques, elles se repèrent par leurs odeurs estivales.

Certaines espèces remarquables ont justifié la préservation de ces pelouses : les orchidées, typiques des coteaux secs, sans oublier le gracieux liseron des monts Cantabriques, plante rampante aux fleurs rose pâle, ou encore l'élégante pulsatile rouge, aussi appelée fleur de Pâques ou coquelourde car elle fleurit très tôt au printemps.



Le ciste à feuilles de sauge.



La mante religieuse.

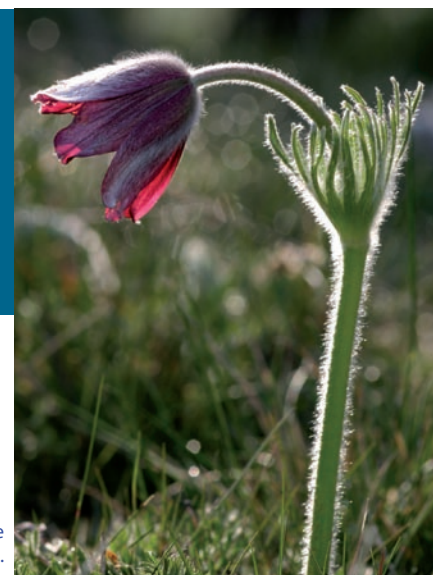
Des fleurs et des insectes

Ces pelouses riches en fleurs sont aussi intéressantes pour les animaux. En effet, cette flore offre gîte et couvert à une diversité d'insectes tels que papillons et criquets. Les oiseaux trouvent ainsi leur nourriture dans les prairies et refuge dans les bosquets de chênes.

Il n'est pas rare également d'entendre, sur la Costière, les stridulations des cigales en été et d'observer des indices de passage des chevreuils.

Comment reconnaître une pelouse sèche ?

C'est un ensemble de plantes rases ne dépassant guère 20 à 30 centimètres de hauteur. Elles apparaissent sur des sols pauvres en éléments nutritifs et se différencient des prairies par une végétation moins fournie et moins haute, laissant le sol à nu par endroit.



L'anémone pulsatile rouge.

OBJECTIFS DE GESTION

Un projet pour les dix années à venir

Sur la base du bilan du premier plan de gestion, les objectifs pour la période 2011-2020 sont les suivants :

- 1. Préserver les pelouses calcaires sèches.
- 2. Travailler en concertation avec les acteurs locaux.

Comme pour les opérations déjà réalisées, les actions prévues portent sur les pelouses sèches.

Aucune gestion n'est prévue par le CREN sur le boisement de chênes, hormis en lisière des pelouses.



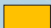
La fleur de l'orchis homme pendu.



Le thym serpolet.



Localisation des pelouses sèches.

 Préserver les pelouses sèches

 Limite du site

Les objectifs ne sont mis en oeuvre que sur les parcelles où les propriétaires ont signé une convention avec le CREN.

Vérifier les réactions de la nature

La gestion d'espaces naturels n'est pas une science exacte. C'est pourquoi un regard permanent sur l'efficacité des opérations réalisées est toujours nécessaire. Sur les pelouses sèches, le suivi scientifique de la population de pulsatile rouge est effectué depuis 2004 et se poursuit dans le présent plan de gestion. Le suivi des autres espèces rares et menacées ainsi qu'un inventaire des oiseaux, papillons et autres insectes volants sont également prévus.



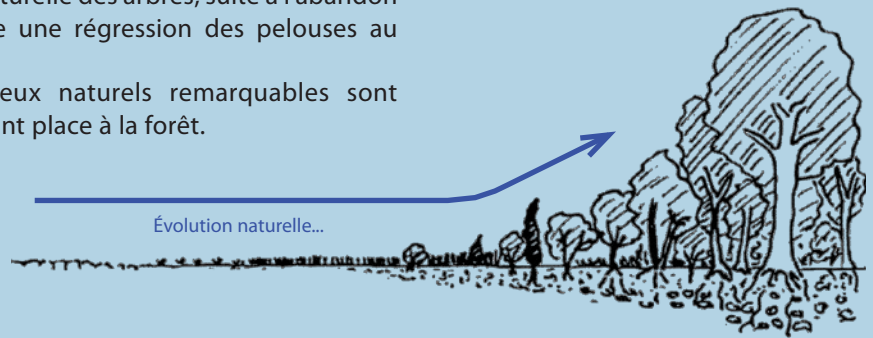
OBJECTIFS DE GESTION

Préserver les pelouses sèches

Pourquoi intervenir ?

Les pelouses sèches sur la Costière du Bois de Laie sont dispersées au sein d'un boisement de chênes. La progression naturelle des arbres, suite à l'abandon de toute pratique d'entretien, entraîne une régression des pelouses au profit de la forêt au fil des années.

Sans intervention humaine, ces milieux naturels remarquables sont naturellement voués à disparaître, laissant place à la forêt.



Ce qui est prévu

Restaurer et entretenir les pelouses

Les pelouses seront fauchées pour éviter que les arbres ne s'y développent trop. Des coupes d'arbres, de branches permettront d'élargir ou de reconnecter les différentes clairières de pelouses.

Préserver la tranquillité du site en ne favorisant pas la fréquentation. Aussi, aucun accès au site ne sera valorisé, signalé ou entretenu.

Travailler en concertation avec les acteurs locaux

En raison de la forte pente et de la proximité avec des habitations, la Costière du Bois de Laie ne se prête pas à la réalisation d'activités pédagogiques. Ainsi, la Commune de Neyron ne souhaite pas favoriser la fréquentation du grand public sur le site. Néanmoins, faire connaître la Costière et ses richesses aux riverains, élus et propriétaires apparaît comme important pour une réappropriation locale de ce site d'exception.



Le papillon demi-deuil.

Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ce projet ?

- Contribuer à transmettre cette information.
- Signaler au Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.
- Apporter votre point de vue lors des réunions du comité de pilotage, celui-ci est important et sera écouté.
- Mettre à disposition certaines de vos photos que vous trouvez particulièrement réussies, ou d'anciennes photos du site.
- Nous signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.
- Respecter la propriété privée.



Ce document est une synthèse du plan de gestion 2011-2020 du site de la Costière du Bois de Laie (TRENTIN C., 2010. Costière du Bois de Laie. Révision du plan de gestion 2011-2020).
Si vous souhaitez des informations plus détaillées, n'hésitez pas à en faire la demande.

La gestion de ce site s'effectue en partenariat avec la **Commune de Neyron**.



CONTACT

Corine TRENTIN
corine.trentin@espaces-naturels.fr
tel : 04 74 34 98 64
CREN Rhône-Alpes
Antenne Ain
Château Messimy
01800 Charnoz sur Ain
www.cren-rhonealpes.fr

Programme réalisé grâce au soutien financier de :

Rhône-Alpes Région

l'ain
Conseil général

Avril 2011

réseau
des conservatoires
d'espaces naturels
en Rhône-Alpes

